

COMPTE-RENDU DU COMITE

SIA Val de Mauchère - le 27 juin 2019

Etaient présents : MMES CHONE Marie-France, HUGO-SIMON Isabelle, Françoise MAURICE, MM AUBERTEIN Hubert, BOUSSET Jean-François, DUMAS Patrice, GERARDIN Daniel,

Pouvoir : Jeannine DOUGOUD donne pouvoir à Françoise MAURICE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur Hubert AUBERTEIN

Secrétaire de séance : Isabelle HUGO-SIMON

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Rapport Prix Qualité Service de l'assainissement 2018 (vote)
- Convention groupement de commande Travaux rue Jean Moulin à FAULX – CAO (vote)
- Questions diverses

1 - Approbation du dernier compte-rendu

M. le Président demande au Comité s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 20 mars 2019 :
Pas de remarque.

2 – Rapport Prix Qualité Service de l'assainissement 2018

En vertu de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Président présente, au Comité Syndical, le Rapport annuel relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement du S.I.A. Val de Mauchère pour l'année 2018. Celui-ci avait été envoyé, en début de semaine, afin que les délégués puissent en prendre connaissance. Il demande s'il y a des remarques.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement pour l'année 2018 et charge M. le Président de le diffuser aux autorités compétentes.

3 – Convention groupement de commande Travaux rue Jean Moulin à FAULX – CAO (vote)

M. le Président rappelle la délibération 19-2018 du 18 juin 2018 par laquelle il était autorisé à signer la convention de groupement de commande avec la commune de Faulx et la CC du Bassin de Pompey, pour les travaux d'assainissement rue Jean Moulin à Faulx.

Afin de compléter cette délibération, il convient de nommer un membre titulaire et un suppléant dans la commission d'appel d'offres relative à ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de nommer :

- M. Hubert AUBERTEIN Titulaire
- M. Alain TREVIGLIO Suppléant

7 – Questions diverses

- La société Malézieux a effectué une ITV dans le réseau de la haute faulx dans le cadre de l'opération d'élimination des eaux claires parasites
- Une visite à la station d'épuration a eu lieu le 19 juin dernier avec le conseil départemental et la chambre de l'agriculture représentés respectivement par M. BARBIER et M. ALLAIN.
Il s'agissait de faire un point sur la nécessité de curer un bassin du 1^{er} lit ou non.
Au vue de la situation, il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération maintenant mais plutôt d'ici 3 à 5 ans selon la densité des boues et le colmatage qui doivent être surveillés.
Il est possible toutefois de prendre attache dès maintenant auprès des agriculteurs du coin afin de savoir s'ils seraient intéressés par un épandage. M. ALLAIN de la chambre d'agriculture propose de faire une première analyse des boues en fin d'année.
- Au PR du Moulin une canalisation s'est déboîtée dans le lit de la Mauchère. Une réparation provisoire a été effectuée. 2 devis ont été demandés. La Sté BONINI a répondu pour un montant de 5120.00€HT et la Sté STPL pour un montant de 6560.00€HT. La police de l'eau a été prévenue de l'intention de faire ces travaux prochainement. Un dossier explicatif est en cours d'élaboration et leur sera transmis 1^{ère} quinzaine de juillet.

Plus de questions diverses.

La séance est clôturée à 19h00